



Compte Rendu du Conseil d'Administration de l'ASMA 86

Jeudi 16 octobre 2025

Kyoto

Membres du CA

16 Présents

Michel GUILLOT, retraité
Isabelle HERAULT, DRAAF
Lisiane BELLOY, Lycée de Montmorillon
Françoise GENDRAUD, retraitée
Katy CORNU, Lycée agricole de Thuré
Philippe MARTIN, DRAAF
Christian LE DU, DDPP
Alain DELAVAL, retraité
Virginie OUVRARD, ASP
Sophie BONNEAU, ASP
Marie-France ROMER, lycée de Kyoto
Nadine GUILLEBAULT, lycée de Kyoto
Joëlle PERRIN, retraitée
Geneviève GUILLOT, retraitée
Mélanie SKORACKI, lycée de Venours
Cathy POUPAULT, lycée agricole de Thuré

8 Absents

Sabrina COTTEREAU, DRAAF, excusée
Isabelle GARCIA, lycée de Venours, excusée
Véronique ALLAINMAT, retraitée, excusée
Gyslaine DUCHIRON (MOREAU), Lycée de Montmorillon, excusée
Arnaud MATHON, DRAAF, excusé
Virginie MONNETON, Lycée de Montmorillon, excusée
Christelle GUILMAIN, DRAAF, excusée
Sabrina COTTEREAU, DRAAF, excusée

1. Approbation du dernier compte-rendu du CA

Approbation à l'unanimité du dernier compte-rendu de CA du 11 avril 2025.

2. Gestion de la communication aux retraités

Pour rappel la gestion des retraités est rattachée à chaque structure. Chaque correspondant ajoute les retraités à leur liste de diffusion les retraités.

Liste de Joëlle à répartir sur chaque structure, 4 personnes ne sont pas affectées à une structure, demande au CA.

La liste sera envoyée aux correspondants locaux pour intégration à leur liste de diffusion.

3. Mouvement sur la composition du CA

- Démission de Marie-France LEGROS et Nadine GUILLEBAULT (Kyoto) et d'Isabelle GARCIA (Venours)
- Cooptation des nouveaux membres au CA : Lucie LECIRE-THIBAUT et Virginie FRADET de Kyoto

Décision du CA : validé

4. Bilan IAD Voyage Périgord

Retour positif du voyage.

Difficultés rencontrées avec le conducteur de bus.

Bilan financier :

Coût total 10 417 euros (Milandes : €, Restaurant samedi : €, Visite Sarlat : €, Bus : 2420€, Restaurant dimanche : 2 640€, Padirac : 1 023€, Hébergement : 2 517€...)

- Subvention 2 600 €

7 817 euros soit 171 euros par agent

- Participation des agents : 3 600 euros

Reste à charge ASMA : 4 217 € soit 92 euros par agent

5. Finalisation des activités et opérations 2ème semestre 2025 : ateliers/sorties, bowling, TAMTAM, Opération Noël, Grande roue, Remise sur activités

Ateliers-Sorties fin 2025 :

Atelier cuisine médiévale 11 octobre 2025 : 10 personnes sur 12.

Atelier bijoux 08 novembre : complet 8/8

Ateliers chocolats (1 enfants, 1 adultes) : Reportés sur la période Pâques (cible : samedi 21 mars 2026)

TAP : reconduction de l'abonnement fait

Bowling : (2024 : coût lots 117,40€ + coût total de la soirée : 3 000€. Reste à charge ASMA : environ 2 000€)

Date arrêtée : **vendredi 28 novembre 2025**

Proposition soumise au CA :

Heure d'accueil : 18h30

composition équipes : 4 personnes maximum

Formule repas identique 2024 : Devis récupéré par Mélanie: 70 repas FRAME + 2 parties : 2 212 €

Question des girafes de bière en plus de la formule repas : à régler sur place

Lots : 1 goodies par personne et 1 coupe pour revenir à nouveau le challenge inter-sites

Goodies : Gobelet ou Tote-bag ou Stylo

Coupe : solliciter le Crédit agricole

Participation des adhérents : Tranche 1 : 13€ ; Tranche 2 : 18€ - **tarif extérieur** :

Communication le 3 novembre pour une inscription - date limite : 12 novembre

Inscriptions à recueillir sur fichier Resana par chaque correspondant local

Décision du CA : validé

Cartes TAM-TAM : on arrive à la fin d'engagement au 15 décembre 2025. 200 cartes, vente entre 100 et 120 ; si renouvellement revoir les conditions.

Retour d'isabelle : devis à 150 cartes : 912€ HT (7,30 € par carte)

Proposition soumise au CA : Renouvellement de l'opération TAMTAM

Coût adhérent : 5 € Extérieur : 7,30€

Communication le 3 novembre pour une inscription - date limite : 12 novembre

Décision du CA : validé

Opération Noël (Coût 2024 : 4 640 € : 2 chèques culture pour les – 18 ans)

Question de sa reconduction en l'état par rapport au coût de cette opération.

Proposition soumise au CA : 1 chèque culture (montant : 15 €) par enfant né après le 01/01/2007

Communication le 3 novembre pour une inscription - date limite : 12 novembre

Décision du CA : validé

Grande roue :

Proposition soumise au CA : à renouveler : 2€ par personne - Délai jusqu'au 15 novembre 2025 (tarif susceptible d'être revu si augmentation annuelle)

Communication fin novembre

Décision du CA : validé

Remise sur activités (Coût 2024 = 4 945 € par chèque bancaire)

Proposition soumise au CA Modalité du % de prise en charge : entre 25 et 30 % à fixer en fonction du nb de demande et du budget (plafond de 25 ou 30 euros).

Modalité de remise : chèque culture

Simulation de palier avec plafond à 30 euros et 25 euros :

plafond à 30 euros	justificatif < 30 = 5€	justificatif entre 30 et 50€ = 10€
	justificatif entre 50 et 80€ = 20€	justificatif entre 80 et 100€ = 25€
	justificatif >100€ = 30€	

plafond à 25 euros	justificatif < 30 = 5€	justificatif entre 30 et 50€ = 10€
	justificatif entre 50 et 80€ = 15€	justificatif entre 80 et 100€ = 20€
	justificatif >100€ = 25€	

Délai jusqu'au 15 janvier 2026 pour récupérer les justificatifs.

Remise sur activités en février 2026.

Communication le 3 novembre

Déterminer le niveau de remise après collecte toutes demandes et choisir type de chèque : culture ou cadhoc.

Décision du CA : validé

6. Préparation AG : Bilan 2025 et Perspectives 2026

Bilan Billetterie :

		Loft	Balnéo	CGR	TAP	Chèque culture
2025	Nb billets	125	102	884	68	176
	Nb personnes	14	22	94	9	20
	Sites différents	3	8	10	4	7
	Coût ASMA	250 €	490 €	2300 €		360 €

2024	Nb billets	230	85	1736	103	364
	Nb personnes	22	17	132	10	39
	Sites différents	3	6	10	4	8
	Coût ASMA	460 €	410 €	4170 €		730 €
2023	Nb billets	159	136	1562	80	418
	Nb personnes	17	31	133	8	45
	Sites différents	5	9	10	4	9
	Coût ASMA	320 €	650 €	3750 €		840 €

Bilan activités

Activités	Nb participants	Montant total	Participation adhérents	Reste à charge ASMA	Bilan	Reconduction 2026 ?
Vannerie	12	750 €	31 €	31,25 €		
Cirque	annulé	1472 €	30,67 €	30,67 €		
Atelier mosaïque	4	312 €	26 €	26 €		
Atelier poterie	12	291 €	12 €	20 €		
Atelier fleurs séchées	Annulé	432 €				
Atelier cuisine médiévale	10	528 €				
Atelier création bijoux	8	680 €	42,5 €	42,5 €		
Atelier chocolat adulte	reporté	550 e				
Ateliers chocolat enfant	reporté	150 €				

Nouvelles idées d'activités / sorties proposées par le CA pour 2026 :

- terre de dragons - minimum 20 personnes
- Domaine Ampelidae – 50 personnes – voir pour début 2026
- zoo (la flèche, Beauval...) : devis à demander pour la Flèche pour 25 avril avec bus
- Puy du fou sur la journée (parc) : devis à demander pour 26 septembre avec bus
- Chinon à la journée – fin 2026 ou 2027
- Chaumont sur Loire – septembre

Idées ateliers à envoyer par mail pour prochain CA

Changement du siège social, Statuts et Règlement intérieur : rappel des documents validés par le CA du 06 février 2025

7. Motion nationale

Rappel de la situation

Décision ou non du vote de la motion par le CA

Décision du CA : soutien de la motion

8. Calendrier des réunions de bureau et CA de l'ASMA 86

Tableau du calendrier à présenter au CA

Réunion Bureau	CA
Mardi 07 octobre 2025 13h30 DDT	Jeudi 16 octobre 2025 Kyoto 14h
Jeudi 29 janvier 2026 (bilan et prévision budgétaire) 14h00 DRAAF	Jeudi 26 février 2026 Thuré 14h
Mardi 21 avril 2026 14h00 DRAAF + Visio	Mardi 28 avril 2026 Montmorillon 9h30

9. Questions diverses

Prochain CA : 26 février 2026 à Thuré

Prochaine réunion bureau : 29 janvier 2026

L'ordre du jour étant épuisé, Isabelle HERAULT et Michel GUILLOT, co-présidents, remercient les membres du bureau pour leur présence et lève la séance à 17h00.

Co-présidente

Isabelle HERAULT



Co-président

Michel GUILLOT



Secrétaire adjoint

Philippe MARTIN

